

COMITÉ SYNDICAL

PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL, DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DU BUREAU ET DES VICE-PRESIDENTS DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

L'an deux mille vingt, le 30 juillet, à 14 heures, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-trois juillet deux mille vingt, s'est réuni à Plan d'Aups Sainte-Baume sous la Présidence de Monsieur Michel GROS, Président sortant.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les délégués dont les noms suivent :

Membres en exercice : 36

Membres présents : 29

Absents : 0

Pouvoirs : 7

Collectivité	Délégué titulaire	Présents, Représentés ou Excusé	Suppléant	Présents, Représentés ou Excusé
AURIOL	Laurence BRULEY	Présente	Claude POURCHIER	
BELGENTIER	Roger ANOT	Présent	Amélie VOISIN	
BRIGNOLES	Philippe SCHELLENBERGER	Présent	Annie BLOT	
CUGES LES PINS	Laetitia TREMOUILHAC	Présente	Marc FERRI	
EVENOS	Blandine MONIER	Présente	Frédérique CÔTE	
GEMENOS	Henri BERGE	Présent	Christian MARLOT	
LA CADIÈRE D'AZUR	Robert DELEDDA	Présent	Régis NALBONE	
LA CELLE	Jacques PAUL	Présent	Pascal ROYER	
LA ROQUEBRUSSANNE	Michel GROS	Présent	Pierre VENEL	
LE BEAUSSET	Hervé THEBAULT	Présent	Alexandra LOTHMANN	
LE CASTELLET	Vincent AYALA		Claire BUNAN	Présente
MAZAUGUES	Laurence GAUD	Représentée Par M.Michel GROS	Martine GONTIER	
MEOUNES LES MONTRIEUX	Simone CALLAMAND	Présente	Chantal BARIDON	

Collectivité	Délégué titulaire	Présents, Représentés ou Excusé	Suppléant	Représentés ou Excusé
NANS-LES-PINS	Monique CHAMLA	Présente	Jean-Claude HOOG	
NEOULES	Mikaël SCHNEIDER	Présent	Jacques OLES	
PLAN- D'AUPS-STE- BAUME	Carine PAILLARD	Présente	Sébastien MOREL	
POURCIEUX	Gilles-olivier PAYAN	Présent	Jean-Paul DANIEL	
POURRIERES	Cathy SILVU		Sébastien BOURLIN	Présent
RIBOUX	Jean-Yves DOLISI	Présent		
ROQUEVAIRE	Christian OLLIVIER	Présent	Mathieu BISTAGNE	
ROUGIERS	Patrice TONARELLI	Présent	Magali ZELLI	
SAINTE MAXIMIN LA SAINTE-BAUME	Sophie LEMETER	Représentée Mme. Carine PAILLARD	Blandine GOMART- JACQUET	
SAINTE ZACHARIE	Claude FABRE	Présent	Alfred POLLUS	
SIGNES	Helene VERDUYN	Présente	Joseph FABRIS	
SOLLIES-TOUCAS	Virginie PHELIPPEAU		Thibault RAJIMISON	Présent
TOURVES	Mr le Maire - Jean- Michel CONSTANS	Représenté Par M. Patrice TONARELLI		
Communauté d'agglomération de la Provence Verte	Jean-Michel CONSTANS	Représenté Par M. Bruno AYCARD	Mr Olivier ARTUPHEL	
Communauté d'agglomération Sud Ste Baume	Suzanne ARNAUD	Présente		
Communauté de communes de la vallée du Gapeau	Bruno AYCARD	Présent	Marie-Léa VOGEL	
Département du Var	Marc LAURIOL	Présent	Séverine VINCENDEAU	
	Andrée SAMAT	Représentée Par M. Marc LAURIOL	Ferdinand BERNHARD	
Département des Bouches-du-Rhône	Patricia SAEZ	Présente	Maurice REY	
	Didier RÉAULT	Représenté Par Mme. Patricia SAEZ	Corinne CHABAUD	
Région SUD Provence- Alpes-Côte d'Azur	Jacqueline BOUYAC	Présente	Eliane BAREILLE	
	Robert BENEVENTI	Présent	Jean-Bernard MION	
	Véronique DELFAUX	Représentée Mme. Jacqueline BOUYAC	Jean BACCI	

1. Installation des membres de l'assemblée délibérante :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel GROS, Président sortant, qui après l'appel nominal, a déclaré les membres du Comité syndical cités ci-dessous installés dans leurs fonctions.

Collectivité	Délégué titulaire	Suppléant
AURIOL	Laurence BRULEY	Claude POURCHIER
BELGENTIER	Roger ANOT	Amélie VOISIN
BRIGNOLES	Philippe SCHELLENBERGER	Annie BLOT
CUGES LES PINS	Laetitia TREMOUILHAC	Marc FERRI
EVENOS	Blandine MONIER	Frédérique CÔTE
GEMENOS	Henri BERGER	Christian MARLOT
LA CADIÈRE D'AZUR	Robert DELEDDA	Régis NALBONE
LA CELLE	Jacques PAUL	Pascal ROYER
LA ROQUEBRUSSANNE	Michel GROS	Pierre VENEL
LE BEAUSSET	Hervé THEBAULT	Alexandra LOTHMANN
LE CASTELLET	Vincent AYALA	Claire BUNAN
MAZAUGUES	Laurence GAUD	Martine GONTIER
MEOUNES LES MONTRIEUX	Simone CALLAMAND	Chantal BARIDON
NANS-LES-PINS	Monique CHAMLA	Jean-Claude HOOG
NEOULES	Mikaël SCHNEIDER	Jacques OLES
PLAN- D'AUPS-STE-BAUME	Carine PAILLARD	Sébastien MOREL
POURCIEUX	Gilles-olivier PAYAN	Jean-Paul DANIEL
POURRIERES	Cathy SILVU	Sébastien BOURLIN
RIBOUX	Jean-Yves DOLISI	
ROQUEVAIRE	Christian OLLIVIER	Mathieu BISTAGNE
ROUGIERS	Patrice TONARELLI	Magali ZELLI

Collectivité	Délégué titulaire	Suppléant
SAINT MAXIMIN LA SAINTE-BAUME	Sophie LEMETER	Blandine GOMART-JACQUET
SAINT ZACHARIE	Claude FABRE	Alfred POLLUS
SIGNES	Helene VERDUYN	Joseph FABRIS
SOLLIES-TOUCAS	Virginie PHELIPPEAU	Thibault RAJIMISON
TOURVES		
Communauté d'agglomération de la Provence Verte	Jean-Michel CONSTANS	Mr Olivier ARTUPHEL
Communauté d'agglomération Sud Ste Baume	Suzanne ARNAUD	
Communauté de communes de la vallée du Gapeau	Bruno AYCARD	Marie-Léa VOGEL
Département du Var	Marc LAURIOL	Séverine VINCENDEAU
	Andrée SAMAT	Ferdinand BERNHARD
Département des Bouches-du-Rhône	Patricia SAEZ	Maurice REY
	Didier RÉAULT	Corinne CHABAUD
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	Jacqueline BOUYAC	Eliane BAREILLE
	Robert BENEVENTI	Jean-Bernard MION
	Véronique DELFAUX	Jean BACCI

2. Désignation du secrétaire de Séance :

Jacques PAUL a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le comité (art. L. 2121-15 du CGCT).

3. Élection du Président

A) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du comité syndical, Madame Suzanne ARNAUD a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). La présidence de l'assemblée a constaté que la majorité absolue des membres présents ou représentés étaient atteinte et que les conditions de quorum prévues dans les statuts étaient remplies.

La présidence de l'assemblée a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. La présidence de l'assemblée a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et aux syndicats mixtes, par renvoi de l'article L.5211-2 du même code, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

La Présidence de l'assemblée fait appel aux candidatures.

Liste des candidatures déclarées :

- Monsieur Michel GROS
- _____

B) Constitution du bureau de Vote

Le comité syndical a désigné trois assesseurs :

- Mme Laurence BRULEY _____
- Mr Robert DELEDDA _____
- Mr Patrice TONARELLI _____

C) Déroulement de chaque tour de scrutin

La Présidence de séance rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, le Syndicat mixte est administré par un Comité syndical composé des représentants des collectivités territoriales et des EPCI suivants :

- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentée par 3 délégués titulaires, ayant chacun un suppléant, désignés par le Conseil régional et disposant chacun de 7 voix ;
- le Département des Bouches-du-Rhône, représenté par 2 délégués titulaires, ayant chacun un suppléant, désignés par le Conseil départemental et disposant chacun de 5 voix ;
- le Département du Var, représenté par 2 délégués titulaires, ayant chacun un suppléant, désignés par le Conseil départemental et disposant chacun de 2 voix ;
- la Communauté d'Agglomération Provence-Verte, représentée par un délégué titulaire, ayant un suppléant, désigné par le Conseil communautaire et disposant de 3 voix ;
- la Communauté d'Agglomération Sud-Sainte-Baume, représentée par un délégué titulaire, ayant un suppléant, désigné par le Conseil communautaire et disposant de 3 voix ;
- la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, représentée par un délégué titulaire, ayant un suppléant, désigné par le Conseil communautaire et disposant d'une voix ;
- les Communes adhérentes, représentées par un délégué titulaire, ayant un suppléant, désigné par le Conseil municipal et disposant d'une voix.

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet son ou ses bulletins de vote.

Après le vote du dernier délégué, les assesseurs ont procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	68
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	68
f. Majorité absolue	35

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Michel GROS	68	Soixante huit

D) Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Michel GROS a été proclamé président et a été immédiatement installé.

4. Élection des membres du bureau

Le Président rappelle que conformément aux statuts, il est procédé à une nouvelle désignation partielle des membres du Bureau après chaque élection territoriale, uniquement pour la catégorie de collectivité concernée. Le Bureau est présidé par le Président du Syndicat mixte qui est membre de droit du Bureau. Le représentant de la commune du siège du Syndicat mixte est membre de droit du Bureau.

A) Représentants des EPCI :

Ont été élus représentants des EPCI au bureau à l'unanimité :

- Monsieur Jean Michel CONSTANS, délégué de l'Agglomération Provence Verte
- Madame Suzanne ARNAUD, déléguée de l'Agglomération Sud Baume

B) Représentants des Communes :

Pour la désignation des délégués des Communes, le périmètre du Parc naturel régional de la Sainte-Baume est subdivisé en quatre secteurs incluant les territoires des communes situées en partie ou en totalité dans le périmètre :

- Secteur Sainte-Baume Ouest : Auriol, Cuges-les-pins, Gémenos, Roquevaire, Saint Zacharie ;
- Secteur Sainte-Baume Nord : Le Plan d'Aups, Mazaugues, Nans-les-Pins, Rougiers, Saint-Maximin-La Sainte-Baume, Tourves, Pourrières, Pourcieux ;
- Secteur Sainte Baume Est : Belgentier, Brignoles, La Celle, La Roquebrussanne, Méounes-les-Montrieux, Néoules ;
- Secteur Sainte Baume Sud : Evenos, Le Beausset, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Riboux, Signes, Solliès-Toucas.

Ont été élus représentants des communes au bureau à l'unanimité les délégué.e.s suivants:

- Secteur Sainte-Baume Ouest :

Henri BERGE, délégué de GEMENOS
Claude FABRE, délégué de SAINT-ZACHARIE

- Secteur Sainte-Baume Nord :

Patrice TORANELLI, délégué de ROUGIERS
Carine PAILLARD, déléguée de PLAN- D'AUPS-STE-BAUME

- Secteur Sainte Baume Est :

Jacques PAUL, délégué de LA CELLE
Roger ANOT, délégué de BELGENTIER

- Secteur Sainte Baume Sud :

Robert DELEDDA délégué de LA CADIERE D'AZUR
Hélène VERDUYN déléguée de SIGNES

Les délégués représentants des départements et de la Région, tels qu'én membres du bureau jusqu'aux prochaines élections territoriales les concernant.

Collectivité	Délégué titulaire	Fonction	Statut
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	Jacqueline BOUYAC	Représentant désigné par la Région SUD	
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	Robert BENEVENTI	Représentant désigné par la Région SUD	
Département du Var	Marc LAURIOL	Représentant désigné par le Département du Var	
Département des Bouches-du-Rhône	Patricia SAEZ	Représentant désigné par le Département des Bouches-du-Rhône	

5. Élection des Vice-Présidences

Sous la présidence de Monsieur Michel GROS élu(e) Président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Sont élus les Vice-Président.e.s suivants


- Madame Jacqueline BOUYAC représentante de la Région et en tant que 1^{ère} Vice-présidente
- Madame Patricia SAEZ représentante du Département des Bouches-du-Rhône et en tant que 2^{ème} Vice-présidente
- Monsieur Marc LAURIOL représentant du Département du Var et en tant que 3^{ème} Vice-président
- Madame Suzanne ARNAUD représentante des EPCI et en tant que 4^{ème} Vice-président
- Madame Carine PAILLARD représentante des communes du Var et en tant que 5^{ème} Vice-présidente
- Monsieur Henri BERGE – représentant des communes des Bouches du Rhône et en tant que 6^{ème} Vice-président

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé en double exemplaire et clos, le jeudi 30 juillet, à 15 heures, 10 minutes, a été, après lecture, signé par le Président, le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.


Le Président,

NOM, Prénom

SUCKEL GRS


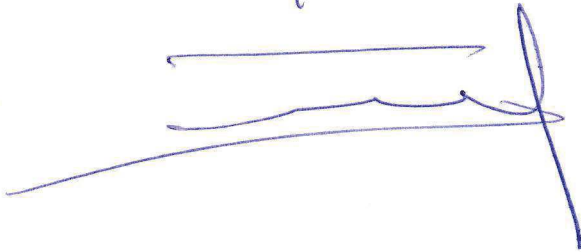
Le La Doyen.nne

NOM, Prénom

ARNAUD SUZANNE



Le secrétaire de séance,

NOM, Prénom

Jacques PAUL


Les assesseurs,

NOM, Prénom

TOURNAI PATRICK


BOWLEY LAURENCE


ROBAL DELEODE
